

► Informations générales

Cours	
Sigle et titre	PSY2003 B
Titre long	Introduction à la psychométrie
Nombre de crédits	3.0
Trimestre et année	Automne 2020
Horaire et local	Mardi de 8h30 à 11h30
Mode de formation	À distance : cours magistraux synchrones (en direct) et disponibles asynchrones (enregistrés) avec support PowerPoint.
Description courte (selon l'annuaire UdeM)	Le problème de la mesure en psychologie. Les instruments de mesure et leurs caractéristiques : validité, fidélité, etc. L'élaboration des instruments de mesure : les grilles d'observation, les tests, les mesures psychophysiques, etc.
Préalables	PSY1004 (ou SOL1020) et PSY1006
Site StudiUM	À venir

Enseignant(e)	
Nom et titre	Mathieu Pelletier-Dumas, M.A., Ph.D.
Coordonnées	m.pelletier-dumas@umontreal.ca
Disponibilités	Par courriel (réponse dans les 48h ouvrables). Par vidéoconférence (avant le cours avec rendez-vous ou après). Les réponses concernant la matière du cours devraient être posées sur le forum Studium créé à cet effet (réponse dans les 48h ouvrables).

Auxiliaire d'enseignement	
Nom	Mathieu Caron-Diotte, Samuel Mérineau, Éloïse Côté, Victoria Maria Ferrante
Coordonnées	mathieu.caron-diotte@umontreal.ca; samuel.merineau@umontreal.ca; eloise.cote.1@umontreal.ca; victoria.maria.ferrante@umontreal.ca
Disponibilités	Les questions concernant le cours peuvent être formulées dans le forum intitulé « Forum de questions et réponses » dans Studium. Les assistants(es) de cours seront aussi disponibles sur rendez-vous.

► Apprentissages visés

Objectifs généraux

La psychométrie est la **science de la mesure en psychologie**. Grâce à cette discipline, il est possible de concevoir et d'utiliser des tests mesurant une variété de concepts, dont des aspects plus intangibles comme la personnalité ou les habiletés cognitives. Durant leur carrière, les psychologues de toutes disciplines seront portés à utiliser des tests, ou même à en élaborer. Ainsi, ce cours a une visée théorique et pratique, soit d'amener l'étudiant à comprendre les principes de base de la conception et de l'utilisation des tests en psychologie.

Objectifs d'apprentissage

Connaître plusieurs instruments et méthodes d'évaluation typiques des différents domaines de la psychologie; (b) Comprendre les principaux éléments de la Théorie classique en psychométrie; (c) Reconnaître et comprendre la pertinence de l'information permettant de juger de la qualité psychométrique d'un instrument.

Compétences développées

- Utiliser les six étapes de création d'un instrument de mesure afin de concevoir un instrument de mesure ; - Interpréter correctement l'information permettant de juger de la qualité psychométrique d'un instrument ; - Émettre un jugement nuancé quant à la fidélité, la validité et l'utilité d'un instrument.

► **Calendrier**

Séances et dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travaux
1 ^{er} septembre Cours 1	Introduction du cours Explication du travail de session		Chapitre 1 (p.4-13) Lauzier & Haccoun (2010)
8 septembre Cours 2	Modèle de la cible Étape 1 : Usage anticipé	Remise de la composition des équipes	Document sur Studium (Modèle de la cible)
15 septembre Cours 3	Test d'intelligence Étape 2 : Conceptualisation	Quiz 1 (1%) à compléter sur Studium avant 8h30 le 22 septembre	Chapitre 5 (p.101-116) Chapitre 7
22 septembre Cours 4	Étape 3 : Élaboration Temps pour le travail	Quiz 2 (1%) à compléter sur Studium avant 8h30 le 29 septembre	Chapitre 6 (p. 140-149) Chapitre 4 (p. 74)
29 septembre Cours 5	Étape 4 : Stabilité (1) Temps pour le travail		Chapitre 4
6 octobre Cours 6	Étape 4 : Stabilité (2)	Quiz 3 (1%) à compléter sur Studium avant 8h30 le 13 octobre Jalon à remettre (10%) avant 8h30 le 6 octobre via Studium.	Chapitre 4
13 octobre Examen intra (25%)		Passation du questionnaire (temps 1) (1%) sur Studium avant le 20 octobre à 8h30	
20 octobre Semaine d'activités libres			
27 octobre Cours 7	Test de personnalité	Passation du questionnaire (temps 2) (1%) sur Studium avant le 3 novembre à 8h30	Chapitre 12 Chapitre 14
3 novembre Cours 8	Étape 5 : Congruence	Quiz 4 (1%) à compléter sur Studium avant 8h30 le 10 novembre	Chapitre 5 (p. 111-120 et p. 124-131)
10 novembre Cours 9	Sortie SPSS Temps pour le travail	Quiz 5 (1%) à compléter sur Studium avant 8h30 le 17 novembre	

Séances et dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travaux
17 novembre Cours 10	Étape 6 : Usage recommandé Temps pour le travail	Quiz 6 (1%) à compléter sur Studium avant 8h30 le 24 novembre	Chapitre 3
24 novembre Cours 11	Traduction d'instruments Temps pour le travail	Quiz 7 (1%) à compléter sur Studium avant 8h30 le 1 ^{er} décembre	Vallerand (1989)
1 ^{er} décembre Cours 12	Temps pour le travail	Quiz 8 (1%) à compléter sur Studium avant 8h30 le 8 décembre	
8 décembre Cours 13	Déontologie en psychométrie Révision pour l'examen	Travail final (30%) à remettre avant 8h30 le 8 décembre via Studium.	Chapitre 16 (p. 395- 410)
15 décembre Examen final (25%)	Examen final (25%)		
22 décembre			

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Évaluations

Moyens	Critères	Dates	Pondérations
Quiz (8 au total)	Justesse des réponses	22 septembre 2020 29 septembre 2020 13 octobre 2020 10 novembre 2020 17 novembre 2020 24 novembre 2020 1er décembre 2020 8 décembre 2020	8%
Passation du questionnaire (2 au total)	Fait ou pas fait	20 octobre 2020 3 novembre 2020	2%
Travail de session			
Conception d'un instrument de mesure lié à la COVID-19 et évaluation de ses propriétés psychométriques. Le travail se divise en deux étapes :	Recherche pertinente d'information		
	Agencement logique des idées		
	Respect des règles des consignes et des échéances		
Jalon	Qualité de la langue	6 octobre 2020	10%
Travail final		8 décembre 2020	30%
Examen intratrimestriel	Justesse des réponses	13 octobre	25%
Examen final	Justesse des réponses	15 décembre	25%

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen	En vertu des articles 9.7 et 9.9 du Règlement des études de premier cycle, vous devez obligatoirement motiver votre absence à un examen, et ce, le plus tôt possible. Les pièces justificatives doivent être dûment datées, signées et envoyées par courriel à l'enseignante. Le cas échéant, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'étudiant n'est pas en mesure de participer en raison de son état de santé . Pour toute absence à un examen, vous devez contacter votre TGDE le plus rapidement possible.
Dépôt des travaux	Les travaux doivent être remis sur Studium avant 8h30 le jour de la remise. Une seule copie par équipe.
Matériel autorisé	Le contenu du cours ainsi que toute autre source d'information (articles, sites web, etc.) seront permis pour le travail de session. L'examen final se fera en ligne et de façon individualisée. L'accès aux notes de cours est autorisé durant l'examen.
Qualité de la langue	La politique départementale sur la qualité de la langue sera appliquée pour toutes les évaluations, c'est-à-dire qu'il sera possible de retrancher jusqu'à 10% de la note pour les fautes d'orthographe et les erreurs grammaticales .
Seuil de réussite exigé	Une note finale de 50% est nécessaire pour réussir le cours.

► Rappels

Dates importantes

Modification de l'inscription 2020-09-17

Date limite d'abandon 2020-11-06

Évaluation de l'enseignement À venir

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours Le Bureau des affaires juridiques de l'Université vous informe que les cours sont protégés par la loi sur les droits d'auteur. Dans le cadre du cours PSY2254, les étudiants sont autorisés à écouter l'enregistrement audio/vidéo du cours à des fins personnelles seulement. Aucun enregistrement ni aucune distribution ou diffusion des enregistrements ne seront permis.

Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents La prise de notes de cours avec ordinateurs, tablettes et téléphones intelligents est permise.

► Ressources

Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

Documents Manuel non obligatoire, mais fortement recommandé : Hogan, T., Parent, N. et Stephenson, R. (2017). Introduction à la psychométrie (2e éd.). Montréal : Chenelière Éducation.

Ouvrages en réserve à la bibliothèque Quelques copies du manuel sont disponibles à la bibliothèque du Campus Laval et dans d'autres bibliothèques de l'université pour consultation.

Équipement (matériel) Notes de cours, plan de cours, consignes des travaux, etc. disponibles sur Studium la veille du cours au plus tard.

Ressources complémentaires

Documents Certains articles scientifiques et autres ressources complémentaires seront déposés sur Studium au cours de la session.

Guides Citer selon les normes de l'APA : <http://bib.umontreal.ca/citer/apa>

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Citer ses sources – styles et logiciels (guide)	http://www.bib.umontreal.ca/LGB/
Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM	http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude	http://www.integrite.umontreal.ca/reglementation/officiels.html
Site Intégrité	http://integrite.umontreal.ca/

Harcèlement

À l'Université de Montréal, le harcèlement de tout type est proscrit. Si vous sentez que vous êtes victime d'une quelconque forme de harcèlement, plusieurs ressources s'offrent à vous.

Bureau d'intervention en matière de harcèlement	www.harcelement.umontreal.ca
-------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------

► Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe.

Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

GRILLE DE CONVERSION

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

Au premier cycle, dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Cette règle ne s'applique pas aux cours de cycles supérieurs.

Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.